



Formulaire de cotisation VOLT FRANCE

Civilité

Prénom

Nom

Adresse

Code Postal et Commune

Je souhaite devenir membre et régler une cotisation :

Réduite - 18€

Simple – 48 €

Je certifie sur l'honneur être une personne physique et que le règlement de mon adhésion et/ou de mon don ne provient pas d'une personne morale mais de mon compte bancaire personnel, je certifie également

Nature du paiement :

Virement à

ASSOCIATION DE FINANCEMENT DE
VOLT FRANCE

IBAN: FR76 1470 7500 0132 5210 9288 538

BIC: CCBPFRPPMTZ

Mentions légales :

Volt France accepte les cotisations et les dons par l'intermédiaire de son mandataire financier (Association de financement de Volt France agréée le 1 juillet 2019). Votre cotisation sera versée pour le compte de l'association de financement du parti politique Volt France, résidant au 8 Rue Montesquieu 75001, Paris. L'article 11-4 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 relative à

la transparence financière de la vie politique modifiée par la loi n° 2017-286 du 6 mars 2017 dispose que : « les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis politiques par une personne physique dûment identifiée à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis politiques ne peuvent annuellement excéder 7 500 euros. [...] Les personnes morales à l'exception des partis ou groupements politiques ne peuvent contribuer au financement des partis ou groupements politiques, ni en consentant des dons, sous quelque forme que ce soit, à leurs associations de financement ou à leurs mandataires financiers, ni en leur fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. ». L'article 11-5 de la même loi dispose que verser des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 est puni d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement. Vos cotisations et dons donnent droit à une déduction fiscale à hauteur de 66% retenue dans la limite de 20% du revenu imposable. Un reçu fiscal à joindre à votre déclaration de revenus vous sera adressé en début d'année. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles qui vous concernent. Les informations que vous nous communiquez sont nécessaires à la gestion de vos cotisations et dons. En renvoyant ce formulaire vous autorisez Volt France, Volt Europa et l'association de financement de Volt France à utiliser vos données pour des opérations de contrôle des cotisations et des dons. Seul Volt France est destinataire des informations que vous lui communiquez. En application des articles 38 et suivants de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant, vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à : info@voltfrance.org

Serment Version Française

Nous croyons qu'un mouvement politique transnational est nécessaire en Europe

pour contribuer au développement d'une identité politique commune et à l'expression de la volonté des citoyens de ce continent et permettre d'approfondir et de structurer une coopération entre les peuples européens plus paisible, égalitaire et responsable

pour contribuer au moyen d'actions au niveau local, régional, national et européen, à l'accroissement de la participation citoyenne et de la justice sociale

pour protéger la dignité humaine, les droits de l'homme, la solidarité, la démocratie et l'égalité devant la loi, la liberté et l'état de droit à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe

pour engendrer et coordonner des organisations politiques appartenant à ce mouvement dans chaque pays européen et faire progresser les causes communes, les valeurs partagées et les politiques de progrès

pour promouvoir et protéger le bien commun de tous les résidents et tous les citoyens européens.

C'est pourquoi nous nous sommes rassemblés pour créer Volt, le premier mouvement progressiste pan-européen qui a pour but de changer à jamais la manière de faire de la politique.

Original Founding Pledge

We, believe that a transnational political movement is needed in Europe, which

contributes to the development of a common European political identity and to the expression of the will of the citizens of this continent, which

enhances, deepens, and structures peaceful, equal, and responsible cooperation of European people, which

contributes through activities at local, regional, national, and European level to enhance civil participation and social justice, which

protects human dignity, human rights, solidarity, democracy, equality before the law, freedom, and the rule of law within and outside Europe, which

will give birth and coordinate political organizations belonging to this movement in every European country, to advance common causes, shared values, and progressive policies, which

promotes and protects the common good of all the residents and citizens of Europe,

therefore, we have come together to create Volt, the first pan-European, progressive movement that aims to change the way politics is done, forever.

J'adhère aux idées de Volt France et promets de les défendre.